

CACES® R482 Catégorie E – Recyclage Engins de transport

Mis à jour le 13 juin 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Maîtriser l'oral et l'écrit de la langue française/ Aptitude à la conduite engins /Être équipé de Gants de manutention, de chaussures sécurité et d'un gilet réfléchissant

Public visé

Futur conducteur d'engin de chantier de catégorie E

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

7 heures

Validation

CACES®R482, catégorie E

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Évaluation théorique et pratique épreuves ponctuelles

Entrée et sortie permanente

Oui

RS : 5099 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5099/>

Objectifs professionnels

- Conduire un engin de chantier dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel. Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite d'engin conformément au Référentiel du CACES® R482.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite de l'engin.

Contenu

– Formation théorique

Connaître la réglementation, les rôles et responsabilités des différents acteurs
Maîtriser la technologie des engins de chantier
Différencier les principaux types d'engins de chantier, les catégories de CACES®
Connaître les règles applicables aux engins de chantier
Maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins de chantier
Exploiter les engins de chantier
Effectuer les vérifications d'usage des engins de chantier

– Formation pratique

Faire la prise de poste et les vérifications d'usage
Conduire et manoeuvrer les engins de chantier
Faire la fin de poste
Connaître les opérations d'entretien quotidien et de première maintenance
Conduire au moyen d'une télécommande (si option demandée)
Charger/décharger sur porte-engins (si option demandée)

Modalités pédagogiques

- Formation individualisée, progression concrète et graduelle
- Apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation en sécurité des engins de chantier. Exercices pratiques différenciés en conduite d'engins. Moyens techniques PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia – Mise à disposition d'une plateforme en ligne E-greta et paperboard. Remise d'un livret individuel de formation. Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Profil des intervenants

Formateurs qualifiés, professionnels de la conduite d'engins et détenteur d'une qualification de testeur. Formateurs, testeurs certifiés et agréés CACES®.

Les plus

Taux de satisfaction

98% de stagiaires satisfaits

CACES® R482 Catégorie E – Recyclage Engins de transport

Réussite aux examens

99 %

Insertion professionnelle

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/>

Délais et modalités d'accès

Prendre contact avec le Conseiller en formation

Financements possibles

CPF, France travail (AIF), OPCO, FAF-TT, Entreprise

Poursuite de parcours

– La formation à la recommandation visée est une exigence réglementaire pour tous les actifs qui sont amenés à conduire les engins de la catégorie concernée.

– La CNAMTS préconise un recyclage tous les 10 ans pour les engins de la recommandation R482.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Centre
- 29 rue des Jardiniers CS 34218
54042 NANCY Cedex
- greta-lorraine-centre@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 30 87 00